

L'an deux mille vingt-six, le vingt sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur René DEMASSIEUX, Doyen du Conseil Municipal nouvellement élu, puis de Monsieur Ludovic LOQUET Maire élu par l'assemblée en suite de la convocation du vingt trois mars deux mille vingt-six

Etaient présents : Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Marie-Hélène LABRE, Frédéric FEYS, Sophie VANHAECKE, Ludovic BAROUX, Chantal BRISSAUD, Joël VANDERPOTTE, Rebecca BARBIER, René DEMASSIEUX, Ludivine PUGET, Maxime LEFIEF, Frédéric HUBERT, Anne-Sophie DEVOS, Ewen FRELECHOUX-TRONSCORFF, Hélène RENAUT, Aurélien DEHARTE, Hélène HENAULT, Quentin PATERNOSTER, Anne-Sophie ROGER, David LAIDET, Coralie THIRY, Jean-Marc DESFACHELLES, Quentin LOUIS et Marion MOREAU

Excusés avec pouvoir : Sylvie BONNIERE et Véronique LANNOY qui avaient respectivement donné pouvoir à Ludovic LOQUET et Gilles COTTREZ.

Secrétaire de séance : Rebecca BARBIER

La séance est ouverte à 19h00

Il est procédé à l'appel.

Le Quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

Le procès-verbal du conseil municipal du dix-huit février deux mille vingt-six est unanimement approuvé.

D26-06 INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal prend acte

D26-07 ELECTION DU MAIRE

2 candidats sont déclarés : Monsieur Ludovic LOQUET et Monsieur Quentin LOUIS,

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Monsieur LOQUET est élu

D26-08 CREATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

Adopté à 25 voix pour et 2 abstentions

D26-09 ELECTION DES ADJOINTS

1 liste est déclarée : Monsieur LOQUET

Il est procédé au vote à bulletin secret.

La liste de Monsieur LOQUET est élue

L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 19h55

La Secrétaire de Séance
Rebecca BARBIER



Ludovic Loquet,

Maire d'Ardres

Le Doyen
René DEMASSIEUX

